



Rachat de crédit avec ex compagne

Par **Alf**, le **20/05/2010** à **20:24**

Bonjour,

J'ai souscrit il y 7 ans avec mon ex compagne un rachat de crédit a la conso sur 10 ans. Je suis emprunteur et elle co-empruntrice.

Nous avons opté pour le prélèvement au salaire sous forme de cession sur salaire que nous avons signé tous les deux au Tribunal, il nous reste 3 ans a payer et maintenant madame ne veut plus payer sa part (et non ne peut plus!).

Elle s'est débrouillée pour retirer la cession sur son salaire et a demandé le prélèvement au compte courant, mais comme elle a plusieurs, le compte ou le prêt est prélevé n'est jamais approvisionner.

Donc la société se retourne contre moi pour payer la mensualité complète. Mais moi puis je me retourner contre elle?

Merci pour vos solutions.